



Saint-Brice Magazine

www.saintbrice95.fr

BUDGET 2007

Un juste équilibre



Budget

Bonne nouvelle, les taux communaux en baisse
pages 3 à 5



Démocratie participative

Suites de la téléconsultation et rencontres sur le terrain
pages 7 et 8



Cadre de vie

Préserver le parc Saint-Joseph
page 9

① Apprendre les gestes qui sauvent

Pour savoir réagir, et agir en cas d'accident, la délégation locale de Domont organise une session de formation aux premiers secours samedi 28 avril de 14h à 18h et dimanche 29 avril de 9h à 18h. Pour vous inscrire, envoyez par courrier vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, courriel et photocopie de votre carte d'identité, accompagnés du chèque de règlement de 60 euros à l'ordre de la Croix-Rouge Française à l'adresse suivante :

Croix-Rouge Française - Délégation locale de Domont
24 rue de l'Eglise - 95 330 Domont

① Tout pour réussir la création, ou la reprise, d'entreprises



Pour réussir sa création d'entreprise, et apporter support et soutien aux porteurs de projet le Conseil Général du Val d'Oise organise du 23 au 27 avril une semaine pour bien se préparer à la création et à la reprise d'entreprises. Moment phare de ce dispositif le forum départemental aura lieu jeudi 26 avril. Des professionnels répondront à toutes vos questions lors de conférences, ou d'entretiens individuels.

Forum départemental: jeudi 26 avril de 10h à 18h au Parc des expositions Saint-Martin à Cergy-Pontoise.

Entrée libre - Renseignements : 01 30 32 95 95 ou www.valdoise.fr

Pensez à votre passeport dès maintenant

Les valises sont prêtes et les vacances approchent à grands pas. Vous voilà prêts à embarquer et... c'est la catastrophe, vous n'avez pas votre passeport ! Pour éviter ce scénario, anticipez votre demande dès maintenant. Rendez vous à la Police municipale munis de vos carte d'identité, acte de naissance, livret de famille, d'un justificatif de domicile, de deux photos et de votre ancien passeport en cas de renouvellement. Vous devez également remplir le formulaire de demande disponible en Mairie. Attention pour les mineurs, la présence d'un des parents est obligatoire lors de l'établissement du dossier. En cas de divorce, la photocopie du jugement sera demandée. Un timbre fiscal de 60 euros pour les adultes - le passeport est gratuit pour les moins de 15 ans - sera également nécessaire. Le passeport est valable 10 ans (5 ans pour les mineurs). Pour l'obtenir, il faut généralement compter un mois mais avec l'augmentation du nombre de demandes, les délais s'allongent. Alors, si rien ne sert de courir, il faut partir à point. N'oubliez pas votre passeport pour passer de bonnes vacances !



Vos jambes au service d'Enzo

À l'initiative d'« Echanges sans Frontière », « Saint-Brice Athlétisme » et « Vis ta Ville », une randonnée pédestre est organisée le mardi 8 mai 2007 au profit de l'Association « DEBOUT ENZO ». Choisissez votre parcours de 5 ou de 10 km à travers chemins et forêts et découvrez de superbes sites à deux pas de chez vous. Une ambiance chaleureuse, des ravitaillements conviviaux et un souvenir offert à tous vous attendent.

L'inscription est fixée à 5 euros et les bénéfices de cette matinée seront intégralement reversés à l'association. N'hésitez pas à venir marcher et à mettre symboliquement vos jambes au service de celles d'ENZO !

Départ 9 heures au L.C.R. des Charmilles (près du COSEC)

Renseignements : 06.13.19.28.67 et esf@cegetel.net



① L'ADVOCNAR veille sur votre tranquillité

L'ADVOCNAR (Association de Défense Contre les Nuisances Aériennes) est une association francilienne qui dispose d'une antenne à Saint-Brice-sous-Forêt. Elle s'engage notamment à défendre la tranquillité, la santé et la sécurité des habitants d'Ile-de-France contre les nuisances liées au trafic aérien et à contribuer, avec un réseau de 200 associations, à la réorganisation de l'aérien en Ile-de-France. Les membres de l'association sensibilisent et informent les populations survolées, alertent les décideurs, les politiques et les relais d'opinion, mobilisent les citoyens et les élus locaux lors d'actions concrètes sur le terrain, agissent au sein des instances publiques impliquées dans la défense de l'environnement et interviennent en expert en pratiquant des mesures sonores à l'intérieur des habitations ou en étudiant les impacts de ses nuisances sur la santé.

Pour en savoir plus, l'antenne de Saint-Brice-sous-Forêt vous répond au 01 39 89 91 99, par courriel ghislaine.kusnier@tele2.fr ou sur le site www.advocnar.fr

Saint-Brice Magazine



Hôtel de ville

14, rue de Paris - 95 350 - Saint-Brice-sous-Forêt

Directeur de la publication : Alain Lorand

Directeur de la rédaction : Angel Jean-Noël

Rédaction/Photos : Service communication et RDVA

Publicités : Service communication (01 34 29 42 56)

Maquette - Impression : RDVA (01 34 71 11 12)

Tirage : 6 300 exemplaires - Dépôt légal à parution

Site internet : www.saintbrice95.fr

E-mail : info@saintbrice95.fr

La ville remercie les annonceurs pour leur participation.

Hommage à Catherine Gérard

C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que la nouvelle du décès de Catherine Gérard s'est répandue le 20 février dernier. Arrivée à la Mairie en mai 2001, en provenance des Antilles dont elle aimait tant parler, elle occupait les fonctions d'appariteur. Toujours élégante et souriante, Catherine était appréciée de l'ensemble de ses collègues. Elle savait rendre service et n'oubliait jamais les fêtes ou anniversaires de ses amis. Ses chats, « ses bébés » comme elle aimait les appeler sont aujourd'hui orphelins et l'odeur de son parfum flottera encore longtemps en Mairie. Jusqu'au bout, Catherine aura lutté contre cette maladie dont elle ne parlait jamais, préférant continuer à rire. L'ensemble de l'équipe municipale et de ses collègues se joint à la douleur de ses amis et de sa famille auxquels la rédaction du « Saint-Brice magazine » présente ses plus sincères condoléances.



Budget 2007 : l'essentiel

Comme chaque année, il est d'usage au mois d'avril de se prêter à l'exercice de décryptage du budget communal. Adopté par le Conseil municipal lors de sa séance du 29 mars, le budget 2007 présente les caractéristiques suivantes : pas d'emprunt, une pression fiscale modérée, des frais de fonctionnement maîtrisés et d'importants investissements programmés.

Pour certains d'entre nous, l'analyse du budget est chaque année une « bête noire » ! Pas de panique... il n'est pas question de vous assommer avec une litanie de chiffres et d'explications financières complexes dans ce dossier, il s'agit juste de vous donner les clefs pour comprendre les grandes tendances du budget 2007 de Saint-Brice, d'une façon pédagogique et concise. En clair, vous montrer d'où vient l'argent et comment il est utilisé ensuite.

Une petite parenthèse divertissante avant de commencer : savez-vous d'où vient le mot « budget » ? Il a été emprunté à l'anglais sous le Consulat, mais le mot anglais est lui-même une déformation du mot de l'ancien français « bougette » (petit sac) venant du latin « bulga » (sac de cuir). C'est donc un exemple frappant de « yoyo » étymologique qui montre bien que les emprunts à l'anglais, notamment dans le domaine des affaires, ne datent pas d'hier !

Quoi de neuf côté investissements ?

Nouveauté de ce budget 2007 : la mise en place par la ville, à titre expérimental, d'un PPI (plan pluriannuel d'investissements). Voici les grandes opérations que l'on peut retenir :

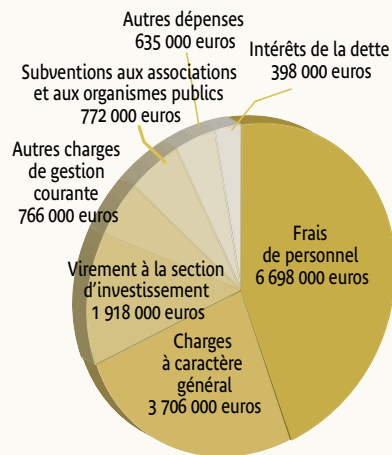
- **Du côté des loisirs...** la Salle des Fêtes pour 755 000 euros et le projet de bibliothèque / ludothèque pour 379 750 euros.
- **Du côté de la petite enfance...** la structure multi-accueil pour 556 000 euros, les travaux de menuiserie dans les écoles pour 255 000 euros et le projet d'agrandissement des restaurants scolaires pour 250 000 euros.
- **Du côté du cadre de vie...** la réhabilitation de voiries pour 1 330 000 euros (Rougemonts, Sapinière, De Latte de Tassigny, Chauffour, Désiré Graux, allées du Parc Georges Brassens...) et la réfection des allées du cimetière pour 120 000 euros.
- **Du côté de l'environnement...** la création d'une aire d'apport volontaire pour 150 000 euros, la réalisation de caniparcs pour 10 000 euros et la création d'espaces fleuris pour 86 500 euros.
- **Du côté des déplacements...** la réalisation d'un parking de 90 places rue des Rosiers pour 450 000 euros et la réalisation de parcs vélos à la gare.



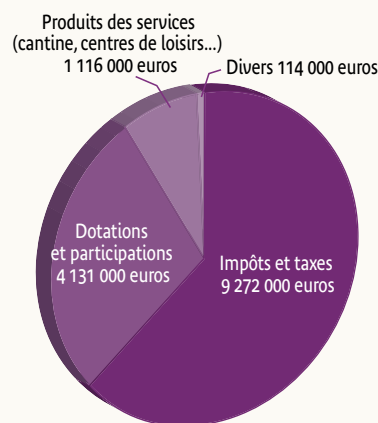
Préparer l'avenir de Saint-Brice-sous-Forêt et des Saint-Briciens.



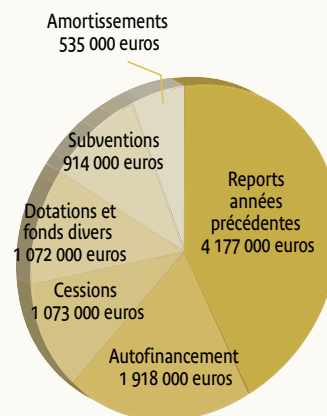
Dépenses de fonctionnement 14 893 000 euros



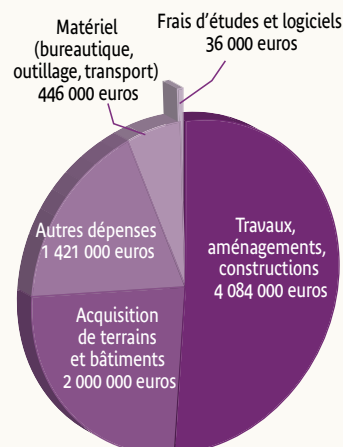
Recettes de fonctionnement 14 633 000 euros



Recettes d'investissement 9 689 000 euros



Dépenses d'investissement 7 987 000 euros



Bonne nouvelle, les taux communaux baissent

Première nouveauté 2007 dans le budget communal : l'absence d'emprunt nouveau. Les investissements à venir seront réalisés en autofinancement. Résultat : la baisse de la dette s'élève cette année à 8 133 000 euros.

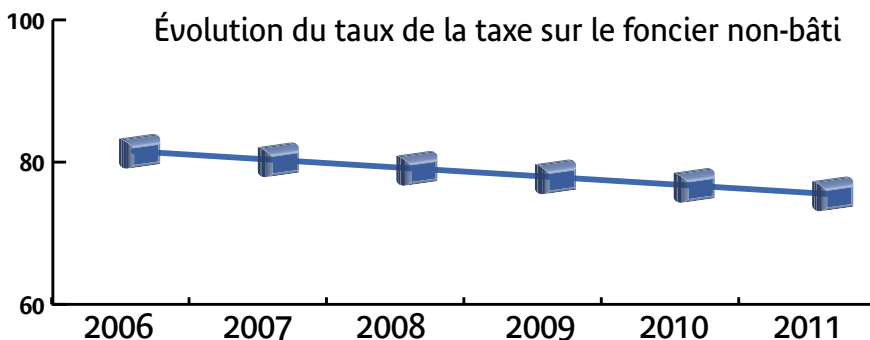
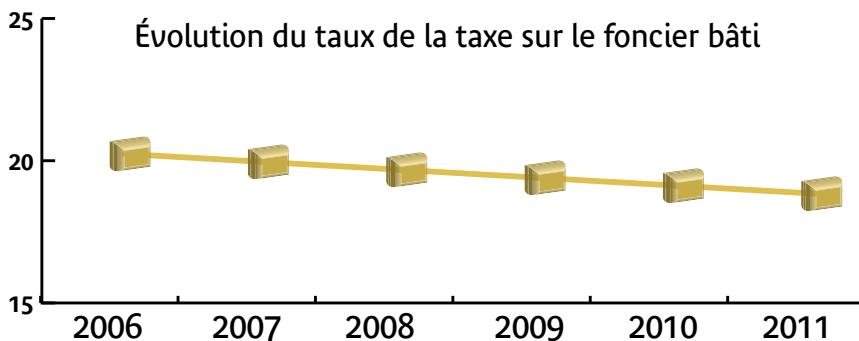
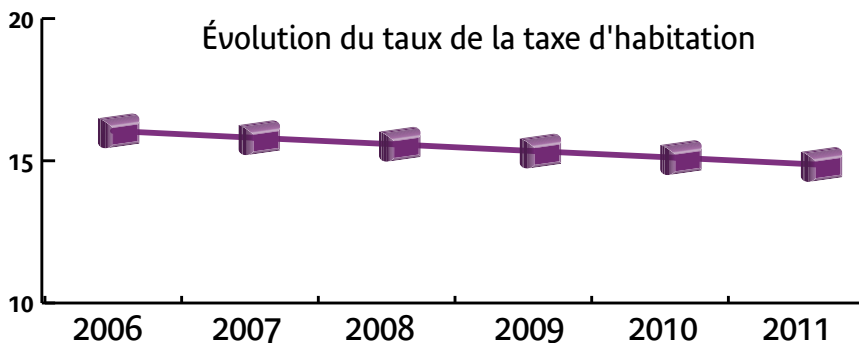
Pas question cependant de se reposer sur ses lauriers : la ville entend poursuivre ses efforts dans sa politique de gestion active de la dette afin de minimiser l'impact de la hausse actuelle des taux d'intérêt. Comme un ménage lambda, la commune va chercher à renégocier ses emprunts et contrats aux taux les plus intéressants.

Une politique de modération fiscale

Seconde nouveauté, consécutive de la première, mais qui devrait compter davantage que la précédente aux yeux des Saint-Briens : la modération fiscale. La commune a fait le choix de donner un coup de pouce aux contribuables. *« Eu égard aux efforts fournis et à la situation financière saine de la ville, il nous est possible d'envisager cette année une baisse de la pression fiscale, sans mettre en péril les équilibres budgétaires de la ville, explique Joël Dambrine, adjoint aux Finances. Si nous avions pu le faire auparavant, nous l'aurions fait mais ce n'était pas le cas. Il est temps, familièrement parlant, de rendre de l'argent aux Saint-Briens ».*

Ce plan de modération fiscale comporte deux volets :

- le premier concerne **la taxe sur l'électricité que la municipalité**

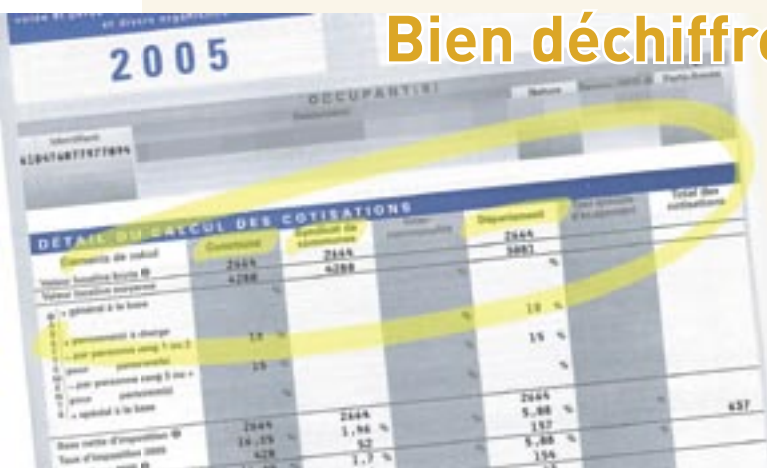


réduit de moitié, de 8% à 4%, soit une économie moyenne annuelle de 27,50 euros par foyer saint-briens ;

- le second concerne les taux communaux. Pour 2007, ils s'élèveront à 15,81% pour la taxe d'habitation,

19,96 % pour le foncier bâti et 80,33% pour le foncier non-bâti. Cet effort se poursuivra sur plusieurs années. Il est envisagé de 2007 à 2011 (voir graphiques) afin de ne pas en supporter le coût sur un seul exercice.

Bien déchiffrer sa feuille d'impôts



Attention ! qui dit « baisse des taux communaux » ne dit hélas pas « baisse globale de vos impôts ». Le chiffre au bas de votre feuille d'imposition locale ne sera pas forcément inférieur à celui de l'an passé. La raison ? Votre feuille d'imposition est l'addition d'impôts prélevés par la commune, le département, la région et les syndicats. Du côté du Conseil général, pas de hausse des taux, du côté du Conseil régional non plus. Mais des hausses sont à prévoir du côté du SIAH (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne), SIGIDURS (Syndicat Mixte pour la Gestion et l'Incinération des Déchets Urbains de la Région de Sarcelles) et de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Sans oublier la revalorisation des bases fiscales par l'État qui s'élève à 1,8% (Loi de Finances 2007). Et puis si vos revenus ont largement augmenté l'année passée, votre avis d'imposition local devrait également en faire les frais puisqu'ils sont pris en compte dans le dégrèvement et l'exonération !

Pédale douce sur les dépenses de fonctionnement

« Malgré une situation financière saine qui nous permet de ne pas avoir recours à l'emprunt cette année et de baisser les impôts, nous devons rester prudents et vigilants, poursuit Joël Dambrine. Notamment, sur les frais de fonctionnement et leur développement que nous devons maîtriser absolument. À chaque investissement - par exemple la salle des fêtes ou la structure multi-accueil - nous devons rechercher systématiquement les financements et subventions possibles, mais également réfléchir aux frais de fonctionnement que ces structures engendreront par la suite. Sinon tout effort au côté de la fiscalité sera anéanti. »

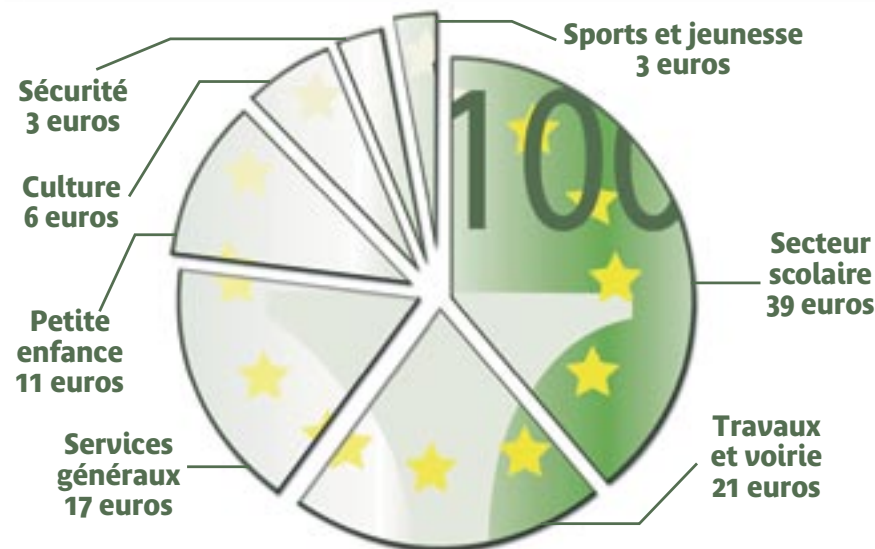
Maîtrise des frais de fonctionnement, sans réduction des services rendus au public

Quand on parle de la maîtrise de certains coûts, il s'agit par exemple des fluides ou des fournitures administratives, et non des services à la population. Il

ne s'agit pas de réduire les subventions au CCAS ou aux associations pour lesquelles la ville fait un geste important en 2007. De même, la ville entend développer une desserte en cars de nouveaux quartiers (Rougemonts et Grand

Parc), pour répondre à la demande des Saint-Briciens. Il s'agira aussi de densifier ce service aux heures de pointe et l'harmoniser avec les horaires de trains SNCF. Le tout pour un montant de 250 000 euros.

Quand la ville reçoit 100 euros, elle consacre...



« Nos différences comme trait d'union »



Le préau de l'école est déjà décoré aux couleurs des pays européens.

Autre exemple significatif, le soutien de 242 000 euros que la ville apportera en 2007 aux séjours, dont 48 400 euros pour le projet européen de l'école Pierre et Marie Curie « Nos différences comme trait d'union ». Benoît Allemamy, arrivé à la tête de cette école à la rentrée avec ce projet dans ses bagages, en explique les grandes lignes : « L'idée, c'est de permettre aux neuf classes de l'école, aux 230 élèves inscrits cette année, de partir dans les trois années à venir dans l'un de nos quatre pays partenaires : la Finlande, la Pologne, l'Italie et la Turquie. Pour information, l'école Pierre et Marie Curie est la 2e école du Val-d'Oise à mener ce type de projet. Cette année, trois classes de CE2, CM1/CM2 et CM2 partiront en Italie, Finlande et Pologne au mois de mai. Théoriquement, nous devrions accueillir deux classes de Pologne courant juin. » Outre le voyage et la découverte des pays à proprement parler, ce projet est véritablement le fil conducteur de l'enseignement tout au long de l'année dans les classes. Le voyage est un « prétexte » à tous les apprentissages : mathématiques, anglais, histoire, géographie... Une classe de CP/CE1, en collaboration avec des élèves de CM2, est même en train de monter une comédie musicale intitulée « Voyage à travers l'Europe » qui sera présentée le 5 juin prochain sur la scène du Théâtre Silvia Monfort.

AGENDA

> Samedi 21 avril à 18h30
Concert des écoles de Musique du Val-d'Oise

Dans le cadre du Forum départemental des Ecoles de Musique du Val D'Oise au Théâtre Silvia Monfort

> Dimanche 22 avril
Élections présidentielles

1^{er} tour des élections présidentielles. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h.

> Du 23 avril au 16 mai
Opération Débarras d'Entraide Régionale

Les bénévoles de l'association ODER (Opération Débarras d'Entraide Régionale) attendent vos appels au 01 39 64 39 87 ou 01 39 64 52 46. Vêtements, livres, jouets, vaisselle, meubles, tout est récupéré. Les objets seront ensuite revendus lors de la 43^e opération débarras ODER organisée au profit des personnes défavorisées. Réunissez les objets que vous n'utilisez plus et prévenez les membres de l'association qui se déplaceront à votre domicile pour tout récupérer dimanche 13 mai.



> Vendredi 27 avril à 20h30
Hip Hop

Festival de la jeune création française. Les meilleurs jeunes espoirs de la culture Hip Hop influencée par le jazz acoustique, réunis sur une même scène.

Tarif : 8 €
Théâtre Silvia Monfort
Réservations au 01 39 33 01 81



> Samedi 28 avril à 14h30
Parcours découverte du Saint-Brice historique



Les « Amis du Vieux Saint-Brice » organisent un parcours découverte commenté dans le Saint-Brice historique, d'une durée de deux heures. Rendez-vous sur le parking de la Poste.

Sortie gratuite, renseignements au 01 39 90 53 77.




Alimentation canine et féline
A prix discount !!!
 Royal canin, 1st choice, Proplan
 accessoires chien et chat
 Vente en gros et au détail
 Zac les Perruches 26/28 rue de Piscop
 95350 St Brice s/forêt
 derrière Carrefour
tel: 01 39 90 85 11

N'oubliez pas d'inscrire vos enfants...

Si votre enfant entre en CP ou à la maternelle pour la première fois en septembre 2007, vous pouvez l'inscrire en mairie au service scolaire avant le 12 mai 2007. Au-delà de cette date, les inscriptions en maternelles dépendront du nombre de places restantes.
Renseignements au 01 34 29 42 30.



> Dimanche 29 avril à 15h
Yoko Kobayashi - Musique classique

Yoko Kobayashi commence le piano dès l'âge de 3 ans. 1^{er} Prix du Conservatoire au Japon, diplômée de l'école normale de Musique de Paris. Elle interprète les chefs d'œuvres romantiques de César Franck et de Sergéï Rachmaninov.

Tarif : 13 €
Abonnement et groupes : 8 €
Moins de 12 ans : 3 €
Théâtre Silvia Monfort
Réservations au 01 39 33 01 81



© Photo Gilbert Glogowski

> A partir du jeudi 3 mai
Exposition « Lautrec et les cancans du moulin »

Destinée aux enfants de 4 à 11 ans, cette nouvelle exposition du Musée en Herbe vous entraîne dans l'univers de Toulouse Lautrec et dans le monde du Moulin Rouge ...

Centre culturel et sportif - 12 rue Pasteur
Renseignements au 01 39 33 01 90

> Samedi 5 et dimanche 6 mai à 15h et 20h30
Autant en emporte la danse

Concours inter-départemental de danse Modern'Jazz et Hip Hop. Des écoles de danse municipales et privées y participent sous le regard d'un jury professionnel.

Tarif : 13 €
Abonnement et groupes : 8 €
Moins de 12 ans : 3 €
Théâtre Silvia Monfort - Réservations au 01 39 33 01 81



> Dimanche 6 mai
Élections présidentielles

2nd tour des élections présidentielles. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h.

Réunion publique sur la téléconsultation : le dialogue se poursuit

Des réponses concrètes aux résultats attendus

Jeudi 15 février plus de 150 personnes étaient présentes au Théâtre Silvia Monfort. Au programme, les résultats de la téléconsultation organisée du 15 au 17 janvier dernier présentés par le Maire Alain Lorand. Sécurité, impôts, manque de parking, problème de circulation et environnement sont, comme attendu, au cœur de vos priorités, tout comme votre volonté souvent affichée de voir Saint-Brice-sous-Forêt « débarrassée » des déjections canines sauvages. Pour tenter de répondre au mieux à toutes ces préoccupations, des solutions existent, des réflexions vont être menées et des décisions prises. Premiers éléments de réponse...



Sécurité, impôts, stationnement et environnement : telles sont les principales préoccupations des Saint-Briciens. Plus de 150 personnes ont assisté à la réunion publique qui présentait les résultats de la téléconsultation organisée du 15 au 17 janvier.

Une ville plus sûre, une circulation plus fluide, un stationnement facilité, l'agrément d'espaces verts et fleuris, des chiens policés et des impôts en baisse : voilà la ville idéale. Ces conclusions ressortent de la téléconsultation des Saint-Briciens organisée du 15 au 17 janvier dernier. Pour s'en rapprocher, l'accent va être mis sur les transports et le stationnement. De nouvelles dessertes sont envisagées, ainsi que l'augmentation des rotations notamment aux heures de pointe. Les circulations douces se développeront également avec la création de « parcs à vélos ».

Côté stationnement automobile, 475

nouvelles places seront disponibles dans les prochaines années. Les Saint-Briciens bénéficieront d'ailleurs d'une tarification préférentielle. Le respect de l'environnement demeure une priorité. Alain Lorand l'affirme, « *il n'y aura pas de bétonnage abusif ou de dégradation sauvage du cadre de vie.* » Il s'agit de « *créer des logements, d'offrir de nouveaux espaces verts notamment les 9000 m² du Parc Saint-Joseph et d'améliorer le civisme avec le démarrage prochain d'une campagne de propreté urbaine* ». Elle répondra à une demande croissante des habitants qui trouvent « qu'il y a pas mal de crottes de chiens » ou que « la salissure des

trottoirs par les crottes de chien, c'est un fléau ».

Le plaisir de vivre à Saint-Brice-sous-Forêt

Au cours de cette soirée, le débat sur la sécurité a reflété les résultats de cette enquête : tout le monde s'y intéresse et se sent concerné. Un Saint-Bricien sur trois en fait d'ailleurs sa priorité pour les prochaines années. Le Maire a « *décidé, pour lutter contre le sentiment d'insécurité, de prendre de nouvelles mesures tout en intensifiant celles qui existent* ». Les effectifs de la Police Municipale vont être augmentés, les patrouilles pédestres intensifiées et 11 caméras de vidéo protection déployées.

Côté impôts, si tout le monde trouvera toujours qu'il en paye trop, deux mesures viendront diminuer ceux des Saint-Briciens dès cette année : la diminution de 50% de la taxe sur l'électricité et **la mise en place d'un plan de modération fiscale sur 5 ans.**

Salle des fêtes, structure multi accueil, achat de fournitures scolaires, minibus, maintien à domicile des personnes âgées et à mobilité réduite, création d'un logement d'urgence, développement du commerce de proximité... Tout est pensé pour permettre à tous, petits et grands, jeunes ou moins jeunes, de résider, de se déplacer, de travailler et de consommer à Saint-Brice ! ■



Le Maire, Alain Lorand, ici avec Marc Teyssier d'Orfeuil, Directeur de « Connaissances », société qui a réalisé la téléconsultation, a analysé, répondu et proposé des solutions aux préoccupations qui sont ressorties de la téléconsultation.

Clos des Charmilles, du Hameau du Moulin et du Hameau de Grandchamp Les élus battent le pavé à la rencontre des habitants des Vergers

Les habitants du quartier sont venus nombreux poser leurs questions aux élus samedi 24 février. La discussion s'est engagée franchement et cordialement sur des sujets aussi divers et variés que la circulation, le stationnement, la sécurité et l'entretien. Les élus ont écouté et ont fourni les premières explications en direct sur ce qui pourrait être envisageable de faire pour répondre au mieux à ces interrogations.



Circulation, stationnement, sécurité et entretien, voilà les points abordés par les riverains du quartier des Charmilles lors de la visite du 24 février.

La rue des Deux Piliers traverse tout le quartier et est très fréquentée par les automobilistes qui circulent sur cette voie à vive allure. Les ralentisseurs se transforment alors souvent en accélérateurs pour ces conducteurs peu scrupuleux. Conscients de ce manque de sécurité et soucieux d'y remédier, les services municipaux concernés vont étudier le sujet afin d'optimiser la protection des piétons. Autre point noir du quartier et de la rue des Deux Piliers, le nombre de véhicules, particuliers ou poids lourds, qui s'y garent. Conséquence, les riverains qui sortent des hameaux en voiture manquent de visibilité. Comme toujours la sécurité a été abordée : l'éclairage insuffisant sur le parking

du Cosec engendre de la délinquance et des vols ont été signalés. Les habitants verraient également d'un bon œil que le parking amenant au passage de la Bonne Conduite soit fermé la nuit et bénéficie d'un nouvel éclairage. Ils demandent également l'égoutage des arbres et la suppression du bosquet à l'entrée de ce parking. Les représentants du Clos des Charmilles demandent que soit étudiée la sécurisation du parking, contigu à la sente de la Bonne Conduite dont une partie dans le courant de la journée pourrait servir au centre multi-accueil, et s'interrogent sur le devenir du parking situé près du local des Charmilles. Les solutions envisagées seront soumises aux résidents avant toutes décisions.

Sécurité, circulation et civisme au cœur du débat

Des problèmes d'insalubrité ont été soulevés. Outre l'action municipale réelle menée pour y remédier, ces nuisances appellent directement au sens civique de chacun pour éviter le problème récurrent des déjections canines ou pour conserver un minimum de propreté autour des conteneurs (verre et journaux). Pêle-mêle, les riverains souhaitent également le nettoyage de la



Les allées du parc Georges Brassens seront terminées dans le meilleur des cas à la mi-juin.



Une étude de réhabilitation du parking situé au bout de l'allée de la Bonne conduite a été évoquée lors de cette réunion.

rue du Luat et la RN 1, ainsi qu'un entretien du Local Commun Résidentiel des Charmilles. Les nuisances sonores ont elles aussi été abordées. Pour les minimiser au niveau du parc Georges Brassens, dont les allées seront terminées dans le meilleur des cas à la mi-juin, les résidents préféreraient que les prochains bancs installés dans le parc ne le soient pas à proximité des habitations. Par ailleurs, les services techniques sont interrogés pour définir, dans le cadre d'une réfection de la voirie (Hameau de Grandchamp), les interventions sur les tampons d'assainissement, ce réseau ayant été rétrocédé à la commune.

Prochaine rencontre citoyenne avec les élus

Elle aura lieu samedi 28 avril. Rendez-vous à l'angle des rues «Rhin et Danube» et «Mozart» à 10 h, direction le Clos des Musiciens et le Hameau des Poètes. Préparez vos questions !



Malgré la mise en place de ralentisseurs, les riverains constatent souvent des vitesses excessives dans la rue des Deux Piliers.

Réunion publique sur le «Parc Saint-Joseph»

Se rendre compte sur le terrain

La réhabilitation du centre-ville de Saint-Brice-sous-Forêt fait toujours débat. Se fera, ne se fera pas, bétonnage massif, cadre de vie préservé, offre de logements accrue, mixité sociale, beaucoup de bruits circulent sur les différents projets. Pour mettre un terme aux rumeurs, le Maire et son équipe ont invité les Saint-Briciens le samedi 3 mars à venir sur le terrain pour se faire leur propre opinion sur le projet « Saint-Joseph » qui doit permettre notamment la création de 124 logements mais aussi la mise à disposition d'un nouveau parc public de 9000 m². Réactions...



« Dire la vérité et montrer la réalité des choses » était le leitmotiv du Maire lors de la réunion dans le parc Saint-Joseph.

En préambule à cette nouvelle rencontre, le Maire annonce qu'il est là pour « *dire la vérité et montrer la réalité des choses* ». Les Saint-Briciens étaient plus d'une cinquantaine à avoir rejoint l'équipe municipale pour découvrir le projet « Saint-Joseph ».

Alors oui, il y aura bien des immeubles construits, qui permettront la **création de 124 logements**, denrée rare et indispensable au développement d'un cœur de ville, mais oui également, les habitants bénéficieront d'un nouveau parc public de 9000 m². Si le projet est

totallement privé, le Maire a pesé dans les négociations pour préserver les lieux. Deux points lui tenaient particulièrement à cœur : « *recupérer pour le bien de tous* » ce véritable poumon vert en centre-ville, ce qui fut fait pour un euro symbolique, et imposer au futur promoteur d'intégrer dans le projet, outre un cahier des charges contraignant et une qualité architecturale jugée par les architectes des Bâtiments de France, un presbytère, une maison pour le gardien de la Fondation et une salle de danse pour le Foyer Club de l'Amitié.

Dire la vérité

Le but de cette rencontre est de donner la parole aux habitants, de répondre

à leurs interrogations et de dissiper leurs craintes. Le respect de l'environnement est une revendication forte.

Côté nature, « **oui** », certains arbres seront abattus, mais le promoteur s'est engagé à en replanter plus d'une soixantaine. Au niveau du futur parc, une étude phytosanitaire sera menée car beaucoup d'arbres sont malades, faute d'avoir été entretenus.

Côté trottoir, « **non** » le stationnement ne sera pas plus difficile qu'aujourd'hui, car le projet prévoit des emplacements en sous-sol pour les futurs habitants. La présence d'un bassin de retenue d'eau dans le parc inquiète également. On rassure : ce bassin sera souterrain.

Aujourd'hui, le programme est suspendu, le permis de construire ayant été attaqué devant les tribunaux. Les personnes qui avaient déjà réservé leur appartement ont été très déçues. Malheureusement, le Maire n'a pas de réponse très optimiste à donner, la justice suit son cours. Pour le Maire, il s'agit « *de sabotage. On peut être contre un projet sans pour autant l'attaquer en justice* ». Alain Lorand reste fermement décidé à aller au bout de ce projet et espère pouvoir annoncer la bonne nouvelle, tant aux futurs habitants, qu'à l'ensemble des Saint-Briciens du démarrage des travaux de réaménagement du parc avant son ouverture.

Le projet « Saint-Joseph » s'expose en Mairie tout au long du mois d'avril, venez le découvrir !



La vie de votre ville...

Relaxation musicale pour les femmes enceintes



C'est **mardi 13 février** que le conservatoire municipal de musique Claude Debussy a offert pour la première fois un concert privé aux femmes enceintes. Concert encadré par la sage-femme Edith Monti qui accompagnait les futures mamans allongées confortablement sur un matelas. Elles ont ainsi pu prendre le temps de bien respirer, écouter leur corps, tout en se laissant aller grâce aux notes de musique. La prochaine séance aura lieu le 15 mai. Réservez dès que possible au 01 39 33 01 85.



Saint-Brice-sous-Forêt, une ville aux mille visages



Dimanche 18 février, l'association « Échanges sans frontière » a organisé la deuxième journée multiculturelle dans le gymnase Lionel Terray. Tout au long de l'après-midi, un nombreux public a découvert la culture (chants, danses, artisanat, gastronomie...) de différentes communautés habitant Saint-Brice-sous-Forêt. Afrique de l'est, Antilles, Arménie, Asie du sud-est, communauté Chaldéenne, Europe de l'est, Maghreb et Portugal étaient représentés et ont permis à chacun de s'évader aux quatre coins du monde... sans oublier les Amis du vieux Saint-Brice et une val d'oïsienne de vieille souche qui ont présenté le passé très riche de notre ville et de son département. Vivement l'année prochaine pour « encore plus de partage » !

Séjour au ski

Le service jeunesse a organisé **du 24 février au 3 mars** un séjour ski à Châtel. Cette semaine, placée sous le signe de la découverte des sports de glisse, a été une grande réussite. Nos adolescents nous ont d'ores et déjà donné rendez-vous pour l'année prochaine.



Le papier s'expose



Du **6 au 18 mars**, le papier était dans tous ses états. De son histoire à son utilisation en passant par sa fabrication et l'art de bien le plier (l'origami), nombreux sont les Saint-Briciens venus le découvrir. À son image tout le monde fut emballé, personne n'étant resté de glace...



Une structure qui grandit



La structure prend forme et grandit jour après jour. Les murs extérieurs, la charpente sont quasiment terminés. Les travaux se poursuivent et « les premiers pas » des bouts de choux Saint-Briciens sont toujours prévus à l'automne.



En raison de l'entrée en campagne électorale, la page « Vie municipale » a été supprimée.

Où vont mes impôts, M'sieur Le Maire ?

Coût des illuminations de Noël : 68 387,65 euros.



« Il est imprudent de révéler la vérité à celui qui n'a pas parcouru le chemin pour la découvrir »

Camille Flammarion

Votez, même en cas d'absence



L'année 2007 est une année riche en élections. Dès le 22 avril, rendez-vous aux urnes pour l'élection présidentielle. Pour obligations professionnelles, raisons médicales, vacances ou parce que vous habitez dans une commune différente de celle où vous êtes inscrits sur la liste électorale, vous allez vous trouver dans l'impossibilité de voter. Mais le vote est un devoir citoyen et vous tenez à participer à ces suffrages : ayez le réflexe « vote par procuration ». Choisissez un autre électeur. Attention celui-ci doit être inscrit sur les listes électorales de Saint-Brice-sous-Forêt ! Rendez vous ensuite au commissariat de la Police Nationale, muni d'un justificatif d'identité et d'une attestation sur l'honneur précisant pourquoi

vous ne pourrez pas aller voter pour faire établir votre procuration. S'il n'y a pas de délai pour son établissement, il faut s'y rendre suffisamment tôt, la procuration étant acheminée au « mandataire » par voie postale. Le jour du vote, cette personne se présentera au bureau de vote munie de la procuration et d'une pièce justifiant son identité. Elle votera alors en votre nom. Une procuration n'est valable que pour un scrutin, et utilisable deux fois en cas de scrutin à deux tours. Même absent, votre voix compte, pensez-y !

Le CCAS recrute

Le C.C.A.S. recherche une personne pour le portage des repas au domicile de personnes âgées de Saint-Brice, pour le mois d'août, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h. Permis de conduire B indispensable pour conduire une petite fourgonnette et qualités relationnelles et humaines exigées. Faites-vous connaître rapidement en adressant une lettre de motivation à : **Monsieur le Maire, Président du Centre Communal d'Action Sociale**
14 rue de Paris – 95350 Saint-Brice-sous-forêt
Tél : 01 34 29 42 16

Carnet

> Naissances

Mohamed DRAMÉ, le 11 novembre
Adam CHAOUAT, le 17 janvier
Marc-Enzo et Esteban SAVARD, le 1^{er} février
Charlotte LEVY, le 6 février

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

> Décès

Ginette CÉRUTTI épouse LINTANF, 76 ans, le 1^{er} février

Louis JAULIAC, 62 ans, le 6 février

La Ville adresse ses condoléances aux familles.

Notez-le

- Ⓞ **Ramassage des ordures ménagères** : les lundis et jeudis pour le secteur Est, mardis et vendredis pour le secteur Ouest.
- Ⓞ **Ramassage des déchets recyclables** : les mercredis.
- Ⓞ **Ramassage des encombrants dans l'ensemble des quartiers** : 16 avril et 7 mai.
- Ⓞ **Collecte de déchets verts** : lundis 16 et 30 avril pour le secteur ouest et mardis 17 avril et 1^{er} mai pour le secteur est.
- Ⓞ **Consultations gratuites de notaires (sans rendez-vous) au CCAS** : mercredi 2 mai de 9h à 11h30
- Ⓞ **Consultations gratuites d'avocats (sans rendez-vous) en mairie** : samedis 7 avril et 2 mai de 10h à 11h45.

Numéros utiles

Police municipale : 01 34 29 42 17
Commissariat de police : 17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Gendarmerie : 01 39 90 04 39
Urgences eau : 08 11 90 09 18
Urgences électricité : 08 10 333 192
Urgences gaz : 08 10 433 192
Hôpital de Montmorency : 01 34 17 81 74
SOS Médecins 95 - 24 heures/24 : 01 30 40 12 12
SOS Poison-intoxication : 01 40 05 48 48

Pupilles de la Nation, faites valoir vos droits

« Pupilles de la Nation » est un titre national décerné, au lendemain de la Première Guerre mondiale par la Nation reconnaissante à celles et ceux dont le père (ou la mère) a donné sa vie pour l'Honneur de la Patrie. Aujourd'hui, l'Association Nationale des Pupilles de la Nation, des Orphelins de Guerre ou du Devoir recherche les Pupilles de la Nation du Val d'Oise car deux décrets parus en 2000 et 2004, ainsi qu'une loi de 2005 peuvent leur permettre d'envisager une indemnisation. Si vous êtes concernés, contactez Mesdames Claudine Aveline au 01 34 10 08 40 ou Christiane Lain au 01 34 50 89 04.

Vacances de pâques

Programme des activités proposées par le service Jeunesse & Sport

Date	Matin	Après-midi
10/04	Accueil LCR	Gymnase
11/04	Atelier kreation	Lasergame
12/04	Atelier kreation	Jorkyball
13/04	Atelier kreation	Cinema
16/04	Accueil LCR	Tournoi de futsal
17/04	Initiation poker	Bowling
18/04	Film	Hit-machine
19/04	Uno	Sortie vtt
20/04	Billard	Patinoire

En plus des activités mentionnées dans ce tableau, les Charmilles restent ouvertes de 14h à 18h ainsi que le gymnase de 15h à 17h30.

Du 16 au 21 avril le service jeunesse organise un séjour multi activités au CRJS de Salbris. Au programme 5 séances de karting, du golf, du tir à la carabine, du canoë, du VTT et d'autres disciplines (en salle).

L'accès aux activités est réservé aux adhérents de Saint Brice Jeunesse. Pour cela, il vous suffit de remplir un dossier d'inscription, d'y joindre le montant de la cotisation annuelle (8 euros) et de retourner le tout au service jeunesse et sports. Renseignements et inscriptions au 01 39 33 01 88.

Le présent programme peut être modifié en raison des conditions climatiques, d'un imprévu ou d'une opportunité. L'équipe d'animation vous tiendra informé de toutes modifications éventuelles.

Renseignements et inscriptions au
01 39 33 01 84

Ent. SOUTILLE

Tél. 01.34.19.0171

Entreprise Générale
de Peinture

Ravalement
Décoration
Rénovation
intérieure
Pose de
revêtements
sols & murs

14 Hameau du Vieux Puits - 95350 SAINT-BRICE sous FORET
Port. 06 61 54 50 36 - E.mail : soutille@free.fr



J'allais oublier
de vous dire...

... bientôt, vous
allez changer
de porte bonheur !